Jean-Pierre Sueur a posé au ministre de l'Intérieur, à la demande de l'Association des maires du Loiret, une question écrite relative au fait de savoir si les policiers municipaux peuvent percevoir les droits de place. Christophe Castaner a répondu à Jean-Pierre Sueur.

>> Lire la question écrite et la réponse

Phoca PDF